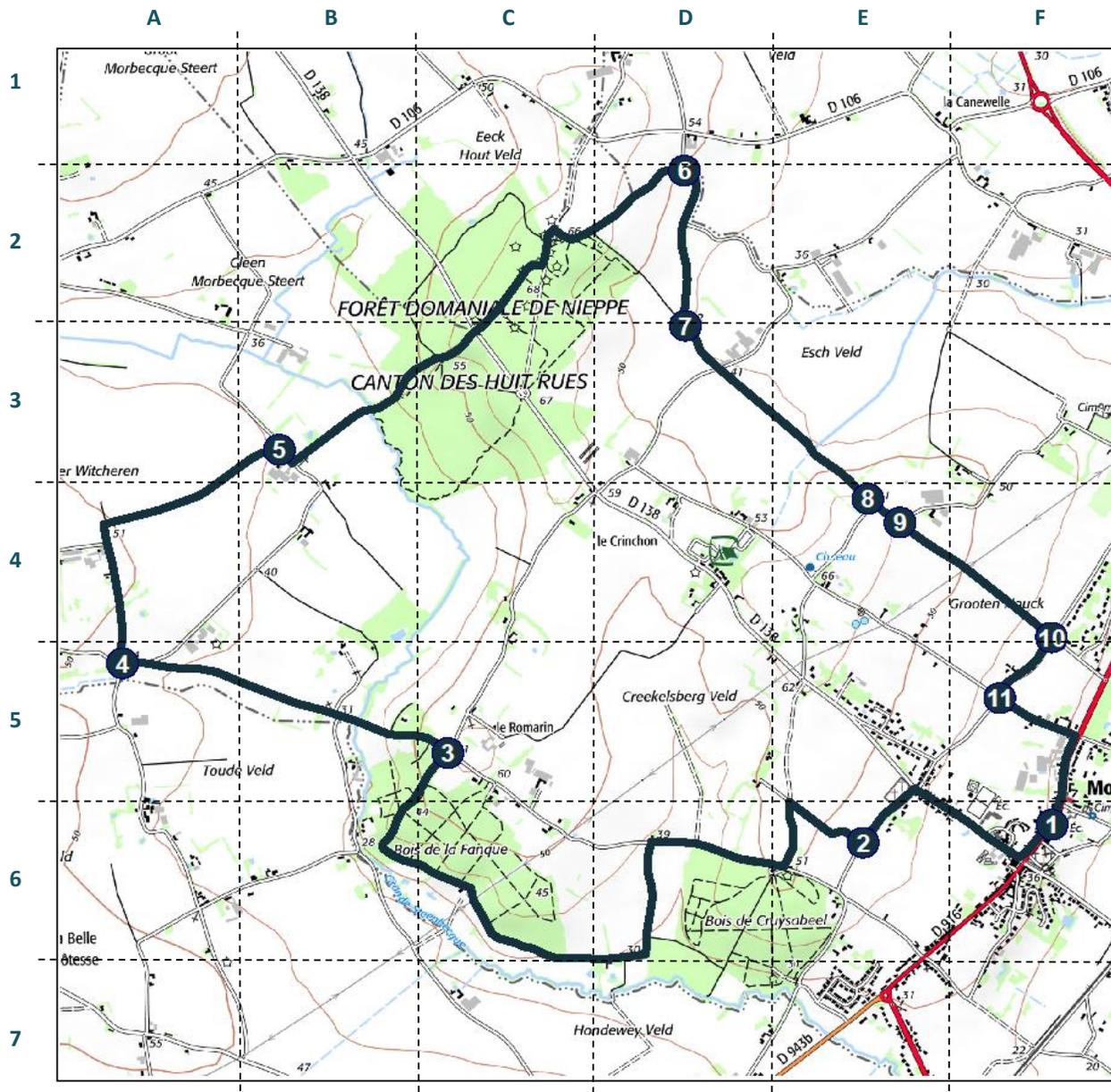


## Sentier des trois bois\_variante

(11 Km 500 - 3 h 00)

Départ : Parking de la Mairie MORBECQUE

1. Dirigez vous vers l'église. Dans le carrefour, suivez à droite la RD 138, puis, au niveau du cimetière, à gauche la rue Heerstraete.
2. Tournez à droite, puis à gauche. Vous arrivez sur la rue du Romarin face au bois de la Cruysabeele (privé). Prenez à droite et, après le bois, empruntez à gauche l'impasse de la Fanque. Traversez le bois de la Fanque (Attention ! bois privé, ne pas quitter le sentier balisé).
3. A la sortie du bois, suivez à gauche la rue du Romarin, passez devant l'estaminet « de la rue de Sercus », très ancien établissement. Continuez ainsi tout droit pendant 1 250 m, en laissant sur votre droite, successivement une entrée de ferme et une petite route.
4. Prenez à droite la rue du Sacré Coeur. Plus loin, dans le virage, allez tout droit puis immédiatement à droite le long du sentier herbeux.
5. Rejoignez la rue de Blaringhem : tournez à droite puis de suite à gauche (chapelle), en direction du bois des Huit Rues, dans lequel vous pénétrez en empruntant une passerelle. Traversez en ligne droite le bois – attention à la traversée sur la RD 138. Après un kilomètre vous sortez du bois. Sur votre gauche, traversez l'ancien site de lancement des V1 aménagé. Notez les deux rampes de lancement, vestiges de la seconde guerre mondiale.
6. A l'intersection suivez à droite le chemin du Prince et plus loin, encore à droite, un chemin enherbé.
7. A gauche, empruntez le chemin bétonné, réalisé sous l'occupation allemande pour accéder au site des V1 dans le bois. Sur votre gauche, point de vue sur Hazebrouck et la chaîne des Monts de Flandre. Coupez une petite route.
8. Prenez en face la Keelebrugge Straete. A droite se dresse le château d'eau qui alimente en eau potable la ville d'Hazebrouck.
9. Continuez tout droit le long du sentier herbeux jusqu'à un carrefour.
10. Tournez à droite sur la rue Heerstraete.
11. Au calvaire en bois, prenez à gauche la rue du Moulin. Arrivé sur la RD 916, retrouvez à droite l'hôtel de ville de Morbecque.



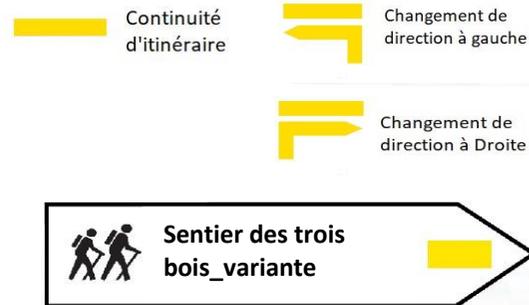
## Sentier des trois bois\_variante

(11 Km 500 - 3 h 00)

Départ : Parking de la Mairie MORBECQUE

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritux.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



### **Avis du Randonneur :**

*Ce circuit s'adresse au promeneur confirmé. Le circuit, de longueur moyenne, est en effet vallonné et traverse des bois humides d'accès difficile. L'effort est récompensé par la variété des paysages traversés et le caractère flamand marqué du patrimoine et de l'habitat. Attention, pendant la période de chasse, l'accès au Bois des Huit Rues peut être interdit. Renseignez vous auprès de la mairie ou de l'Office National des Forêts. Balisage jaune*